

Conditions particulières de vente

Vente de forfaits à distance

Généralités

L'achat de forfaits à distance est soumis aux présentes conditions particulières ainsi qu'aux conditions générales de vente et d'utilisation des forfaits remontées mécaniques téléchargeables à l'adresse suivante : <https://skipass.montgenevre.com/fr/>. La grille tarifaire est consultable sur le site <https://skipass.montgenevre.com/fr/> Les tarifs sont exprimés en euro et toutes taxes comprises.

La vente en ligne permet au Client de :

- recharger un titre de transport sur un support « main libre » ;
- acheter un support « main libre » ;
- acheter un support « main libre » et recharger un titre de transport sur ce support.

Il y a deux possibilités, le Client qui possède déjà un support « main libre rechargeable » qui souhaite le recharger ; et le Client qui souhaite effectuer un premier achat et qui ne dispose pas encore d'un support « main libre rechargeable ».

1- EXPLOITANT

L'exploitant du domaine skiable de Montgenèvre est : Régie Autonome des Remontées Mécaniques – Place de l'Obélisque – 05100 Montgenèvre – Tél. 04 92 21 91 73. Toute demande d'information ou réclamation doit être adressée à : resa@rm-montgenevre.com.

2- MODALITES DE COMMANDE

L'achat est effectué en ligne en se connectant à l'adresse <https://skipass.montgenevre.com/fr/>.

2.1 – Première connexion

Le Client créé son compte et complète le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès. Le Client pourra y suivre sa commande.

2.2 – Achat en ligne

À l'aide de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel, le Client sélectionne sur le site les produits qu'il désire commander en cliquant sur les cases prévues à cet effet afin de remplir son panier électronique. Le récapitulatif des produits commandés s'affiche ensuite avec le montant total TTC de la commande. Après avoir vérifié ce récapitulatif et coché la case « je certifie avoir pris connaissance des conditions de vente », le Client valide sa commande en cliquant sur l'icône « carte bancaire » ou « e-chèque-vacance » qu'il souhaite utiliser pour régler sa commande, ce qui l'amène au paiement.

Après avoir reçu l'autorisation de paiement dans les conditions de l'article 7 des présentes, la RARM adresse au Client une confirmation d'acceptation de la commande par courrier électronique. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi par la RARM au Client de cette confirmation d'acceptation de la commande. Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits. Conformément à l'article 1369-5 du Code Civil : le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

3- DELIVRANCE DES FORFAITS / RECHARGEMENT EN LIGNE / ENVOI A DOMICILE

La validation du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès mains-libres de la station de Montgenèvre sur les appareils suivants :

- * Télésiège du Clot
- * Télémix des Chalmettes
- * Télésiège du Prarial
- * Télésiège du Col

- * Télésiège du Tremplin
- * Télémix de Serre Thibaud
- * Télésiège de l'Obélisque
- * Télécabine du Chalvet
- * Télésiège du Montquittaine
- * Télésiège de Col-Bœuf

Le temps de validation entre le moment de l'achat et l'activation aux bornes est de 15 minutes.

a) Pour un premier achat (Client non détenteur d'un support rechargeable) et lorsqu'il fait l'objet d'un envoi à domicile, le délai de commande est de 10 jours avant le premier jour de ski.

b) Pour le retrait bureau Réservation Retrait Skipass situé à côté de la caisse de l'Obélisque, le délai est de 48 heures.

c) Pour un Client possédant un support rechargeable, en cas de rechargement sur Internet aucun délai n'est appliqué (prévoir 15 minutes entre l'achat et l'accès aux bornes des remontées mécaniques pour l'envoi des informations).

4- ASSURANCE

Le Client peut choisir en option de son forfait la souscription à une assurance journalière ASSUR'GLISSE. Celle-ci est soumise aux conditions de la société Gras Savoye accessible par ce lien : <http://www.assuranceski.com>.

5- TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

Les prix indiqués sont des prix TTC en euro en tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour du paiement. Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euro. Les paiements sont effectués par carte bancaire (Visa, Eurocard, Master Card, American Express). Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via la Banque Populaire - Cyberplus qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat. A aucun moment la RARM n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. La RARM est seulement avisée par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de validation de la commande.

5.1 – Paiement en 3 fois sans frais

Sur le site de vente en ligne, pour tout panier dont le montant TTC atteint 350,00€, le client se voit proposer en option un paiement sans frais en 3 fois. Si le Client choisit cette facilité de règlement, les paiements sont alors automatiquement répartis comme suit :

- * 40 % du montant total à la transaction,
- * 30 % 30 jours plus tard,

Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre

6- CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Les commandes réglées et confirmées sont celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, laquelle sera notifiée au Client. Une fois la commande conclue sur le site <https://skipass.montgenevre.com/fr/> et confirmée par le Client, la RARM accusera réception de cette commande par un courrier électronique récapitulant les différents éléments de la réservation que le Client devra présenter pour toutes demandes ultérieures.

7- LIVRAISON DES FORFAITS ET RETRAIT DE LA COMMANDE

Les forfaits achetés à distance peuvent être livrés par voie postale à l'adresse indiquée par le Client, sous un délai de dix jours. Si les forfaits ne sont pas parvenus avant le départ du Client, celui-ci devra s'adresser, avec sa confirmation d'achat, au bureau Réservation Retrait Skipass situé à l'angle à côté de la caisse Obélisque (bâtiment de la RARM, face à l'Office de Tourisme) pour retirer de nouveaux forfaits (sans frais supplémentaires).

La RARM ne saurait être tenue pour responsable en cas de force majeure ou en cas de perturbation, grève totale ou partielle des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

7.1 Forfaits oubliés ou perdus.

Si les forfaits commandés sont oubliés par le Client à son domicile et après les vérifications usuelles, il devra se munir de sa confirmation d'achat et s'adresser, une fois sur place, à la caisse Résa afin de retirer de nouveaux forfaits.

En cas de perte, destruction ou vol d'un forfait dont la durée est comprise entre 2 et 15 jours ou d'un forfait saison, le duplicata du forfait sera émis contre paiement de frais de dossier à hauteur de 20,00€ TTC et le rachat du nouveau support (3€ TTC). Aucune possibilité de remplacement de titre n'est en revanche possible pour les forfaits d'une durée de 1 jour ou moins.

8- ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L121-20-4 du Code de la consommation, la vente de titres de transport n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L121-20 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

9- ANNULATION : REMBOURSEMENT ET ECHANGE OU MODIFICATION

a) Dans le cas où les titres de transport délivrés, quelle que soit leur durée de validité, ne seraient utilisés, ni totalement consommés, **ceux-ci ne seraient en aucun cas ni remboursés, ni échangés**. Il est porté à la connaissance des titulaires de titres de transport l'existence de compagnies d'assurances proposant des polices garantissant ce type de risque. Ces informations et renseignements pourront être fournis sur simple demande aux caisses des remontées mécaniques.

b) Pour une erreur de date constatée en cours d'utilisation, le Client devra se rendre aux caisses des remontées mécaniques le plus proche avec ses justificatifs d'achats : le changement sera effectué gratuitement sous réserve des vérifications d'usage.

c) Dans le cas d'une mauvaise saisie du numéro WTP de la carte, la RARM ne saurait être tenue responsable d'une erreur qui engage la vigilance du Client. Sur présentation des justificatifs d'achats et sous réserve des vérifications d'usage un forfait de remplacement sera édité.

10- RESPONSABILITE ET GARANTIES

La RARM ne sera tenue que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de la RARM ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure. Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

11- MODES DE PREUVE

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire, et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client, valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne. Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

12- PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Un règlement général sur la protection des données personnelles complète les présentes conditions générales de ventes. Un délégué à la protection des données a été désigné et peut être joint à l'adresse suivante dpd@rm-montgenevre.com.

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL. Le traitement de données personnelles tiré de la vente sur ce site Internet a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les Clients communiquent sur ledit site permettent à la RARM de traiter et d'exécuter les commandes passées.

Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, la RARM informe le Client sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales.

13- ARCHIVAGE

L'archivage des commandes est effectué par le service caisses de la RARM conformément à l'article L134-2 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

Version Nov. 2019 / Prix applicables en euro au 15/11/2019

Les Conditions Particulières de Vente à distance sont consultables sur <https://skipass.montgenevre.com/fr/>